

## **Destination Angers, reconnue pour son événementiel durable**

**Destination Angers, fortement engagée pour un événementiel durable, vient d'obtenir la certification ISO 20121\*, suite à l'audit de l'Afnor. Elle salue la démarche collaborative engagée, la sensibilisation et l'implication forte de l'entreprise et de ses salariés.**

La certification obtenue met en avant une politique de développement durable ambitieuse pour construire un modèle économiquement viable tout en assumant une responsabilité sociétale forte, ainsi que la qualité de dialogue avec les acteurs du territoire, partenaires, prestataires et organisateurs d'événements.

L'enjeu est clair : réduire l'impact écologique du secteur touristique et événementiel et ce, en lien avec le Contrat de transition écologique de la communauté urbaine Angers Loire Métropole et les parties prenantes du territoire-

Une première étape avait été franchie dès 2021, avec l'obtention du label éco-engagé REEVE, au titre de Nature is Bike, le festival du gravel et de l'aventure à vélo. Outre la maîtrise des consommations d'énergies, la réduction et le tri des déchets et la lutte contre le gaspillage alimentaire durant l'événement, des actions avaient été mises en place pour favoriser les mobilités douces : transports en commun pour accéder à l'événement, grand parking vélo, trottinettes/vélos Pony Bikes mis à disposition....

Dans le tourisme et dans le domaine de l'événementiel, il est démontré que ce poste « transports » est le plus impactant en terme d'Emissions de Gaz à effet de Serre.

### **Un engagement au quotidien**

L'engagement de Destination Angers dans une démarche durable se déploie dans tous ses domaines d'activités et dans une optique d'amélioration continue au quotidien : l'organisation et l'accueil d'événements, le tourisme.

Cette démarche s'est pleinement illustrée début 2023 lors du SIVAL, salon international phare porté par Destination Angers, avec un plan d'actions autour de 10 enjeux stratégiques de la démarche RSE. Exposants, prestataires, visiteurs ont été sensibilisés pour agir entre autres sur la réduction des consommations d'énergies, leur transport, l'alimentation durable (cuisine locale, biodéchets...), sur le tri des déchets ou encore la communication (réduction des supports print, limitation des taux d'encre...),

*"Nous avons accompagné Destination Angers pour gérer et coordonner au mieux le tri des déchets sur le Sival (qui réunit 700 exposants et 25 000 visiteurs sur 3 jours au Parc des Expositions) avec la mise en place de mini unités de tri pour les déchets liés aux stands d'exposition, la sensibilisation de tous les acteurs du salon (exposants, restaurateurs, visiteurs) à la réduction des déchets et aux gestes de tri ainsi que le surtri de tous les sacs de déchets. Ces déchets ont été valorisés et des axes d'amélioration ont été étudiés pour les prochaines années."*

Ludivine Oiry – Responsable événementiel, Association Aremacs

Côté événements accueillis, le grand défi écologique de l'Ademe (mars 2022), le festival Premiers Plans (janvier 2023 et également labellisé REEVE), la Cop 3 étudiante (mars 2023) sont autant d'exemples d'événements qui ont choisi le Centre de Congrès Jean Monnier, en écho à l'engagement écoresponsable de Destination Angers.

Côté tourisme, Destination Angers s'engage aussi dans une valorisation du tourisme responsable sur le territoire en développant entre autres une offre d'itinérances douces et en assurant la promotion d'une offre responsable.

C'est dans cette recherche de pratiques toujours plus vertueuses que l'ensemble du personnel de Destination Angers est sensibilisé aux enjeux liés au développement durable. Illustration de l'engagement écoresponsable de l'entreprise : à l'instar de la fresque sur le climat, une fresque de l'événementiel a été présentée aux équipes, afin de définir des leviers d'actions et trouver des solutions innovantes pour réduire l'impact des activités événementielles et touristiques.

D'une façon globale, la certification infuse dans le fonctionnement de Destination Angers : sur les achats, sur les politiques de recrutement, les offres de services, l'embarquement de toute la filière locale événementielle. Elle revêt une importance particulière pour les clients, les organisateurs d'événement et est donc essentielle pour être présent sur un marché très concurrentiel et capter de nouveaux événements.

#### **Vers une démarche globale Destination Innovante et durable**

Certifiée ISO 20121 et Qualité Tourisme, Destination Angers s'engage dès 2023 dans la démarche globale Destination Innovante et Durable, dont l'ambition est de faire rayonner les engagements relevant du développement durable pris sur l'ensemble du territoire.

\*La norme ISO 20121 est une certification internationale de management responsable des activités événementielles. C'est le label de référence dans le secteur de l'événementiel. Destination Angers est la 1ère SPL du Grand Ouest regroupant 3 établissements à être labellisée.

**À savoir :** Destination Angers est le nom commercial de la Société Publique Locale Angers Loire Tourisme Expo Congrès dont les actionnaires sont Angers Loire Métropole, la Ville d'Angers, le Département de Maine-et-Loire et la Région Pays de la Loire. Destination Angers, l'agence de rayonnement tourisme et affaires du territoire angevin met son expertise au service de grandes missions : la gestion de 3 équipements angevins d'envergure (Centre de Congrès, Parc des expositions, Office de Tourisme), la captation, l'accueil et l'organisation d'événements, l'accueil des visiteurs, l'accompagnement des porteurs de projets, le développement et la promotion de l'offre du territoire angevin, le tout avec une vocation : créer de la valeur pour et sur le territoire angevin.  
En 2022, Destination Angers a accueilli 300 événements et 900 000 visiteurs